

## L'Atlas de la Biodiversité Intercommunale se poursuit

Programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte



L'Atlas de la Biodiversité Intercommunale se poursuit

Dans le cadre du programme « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV), la Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne s'inscrit dans une démarche de valorisation de son patrimoine à travers la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité InterCommunale (ABiC).

Initié en 2018, cet outil est un point de départ pour répondre aux besoins de connaissance, de protection, de valorisation, voire de restauration, des richesses naturelles du territoire et pour intégrer une analyse de la « Trame Verte et Bleue ».

Le patrimoine d'Astarac Arros en Gascogne bénéficie d'une assez grande diversité d'espèces et de milieux, plusieurs sites sont d'ailleurs classés Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistiques et Floristiques.



La première année de ce programme touche maintenant à sa fin. Les différentes structures naturalistes ayant participé à ce projet (AREC Occitanie, CPIE Pays Gersoises, Conservatoire d'Espaces Naturels Midi Pyrénées, Groupe Ornithologique Gersoises, Nature en Occitanie, ADASEA du Gers, Association Botanique Gersoise, Fédérations Départementale de Chasse et de Pêche) se sont attachées à animer cette démarche auprès des habitants et à récolter les données existantes.



Ainsi, 16.500 observations naturalistes ont pu être collectées pour établir une première carte de répartition des connaissances des 1.162 espèces recensées à ce jour sur le territoire. Ainsi, il a été attesté que plusieurs espèces rares, protégées ou emblématiques sont présentes sur le territoire, telles que la Cistude, la Vipère aspic, mais aussi la Loutre !

Cependant, il existe de très grandes disparités dans la répartition géographique de ces données. Des zones blanches, c'est-à-dire sans données, sont désormais identifiées et vont faire l'objet d'une attention particulière par les naturalistes lors des prospections de la deuxième phase de l'ABiC en 2019-2020.

Par ailleurs, un ABiC est une démarche scientifique participative qui ne pourra aboutir qu'avec l'implication de ses citoyens. Compte tenu de l'envergure d'un tel projet (350 km<sup>2</sup> étudiés), les partenaires locaux ne peuvent récolter seuls suffisamment de données. C'est pourquoi la Communauté de Communes d'Astarac Arros en Gascogne invite tous les citoyens du territoire à faire remonter leurs observations d'espèces, même les plus communes, en remplissant le formulaire mis à disposition sur la page internet dédiée à l'ABiC ou en transmettant leurs observations et photos à l'adresse suivante : [biodiversite@cdcaag.fr](mailto:biodiversite@cdcaag.fr).

Il faut donc sortir dans les jardins ou autour de chez soi pour observer et partager.

### Contacts :

- **CPIE Pays Gersoises** - 05 62 66 85 77 – [contact@cpie32.org](mailto:contact@cpie32.org) - [www.cpie32.org](http://www.cpie32.org) - [www.facebook.com/cpie32](https://www.facebook.com/cpie32)
- **Communauté de Communes Astarac Arros en Gascogne** à Villecomtal-sur-Arros - 05 62 64 84 51 – [contact@cdcaag.fr](mailto:contact@cdcaag.fr)